



Fiche technique du parcours

**AAPPMA de l'Entente du Haut
Elié**
Parcours de 2^{ème} catégorie :
 4 lignes
Poisson recherché : brochet,
 perche, gardon, carpe
Taille et quota :
 Brochet : 60 cm
**Quota carassiers (brochet,
 sandre, black-bass) :**
 3 carassiers/jour/pêcheur dont 2
 brochets maximum
Superficie : 52 ha
Profondeur moyenne : 1,5 m
 Découvrez l'ensemble de
 nos parcours de pêche et les
 hébergements pêche sur le site :
www.bretagneredepêche.bzh
 ou [www.parcours-de-peche-
 morbihan.fr](http://www.parcours-de-peche-morbihan.fr)



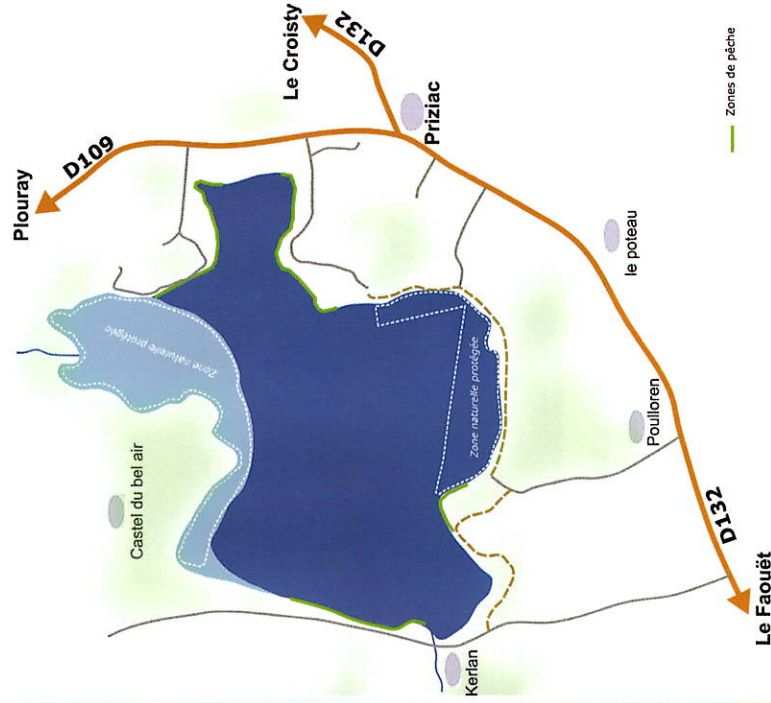
SERVICES :

Stationnement : à proximité des zones indiquées (voir plan)
Dépôtaires de cartes : Au pied de Sainte-Barbe au Faouët, Bar Tabac La Source au Croisty
Offices de tourisme : Office de tourisme du Pays du Roi Morvan au Faouët
Sites proches : Présence de la Lobélia de Dortmund (plante protégée), Rivière de l'Elié (1^{ère} catégorie) secteur Le Faouët/Langonnet, Abbaye
 Notre-Dame de Langonnet du XI^{ème} siècle.

L'étang du Bel Air

Ce plan d'eau propose de très nombreux postes de pêche dans lesquels les brochets et les perches se cachent ! Pour la perche, il est préférable de privilégier les micro-levées tandis que le brochet se recherche plus facilement au leurre souple ou au leurre de surface pendant l'été !

Ce plan d'eau vous propose un cadre dépayssant garanti et des parties de pêche rythmées au fil de l'eau !



roudengraph PLEPIN 02 96 58 02 03 MLP - 03/2018 - Photos Fédération de la Pêche du Morbihan

LA FÉDÉRATION DE PÊCHE DU MORBIHAN
**GÉNÉRATION
 PÊCHE**

**CARTE
de PÊCHE
OBLIGATOIRE**

- Pêche 2^{ème} Catégorie
- Floot tube autorisé
- Pêche de nuit autorisée pour la carpe
- Zone de pêche accessible aux PMR
- Navigation autorisée sans moteur



**Cœur de
Bretagne**
 KALON BREIZH

L'étang du Bel Air est un plan d'eau de 52 Ha qui regorge de postes de pêche tous plus intéressants les uns que les autres. Très accessible, ce plan d'eau propose des aménagements permettant aux personnes à mobilité réduite de pratiquer la pêche en toute quiétude. En plus de berges propices aux lancers, ce plan d'eau est praticable en float-tube et en barque sans moteur thermique, de quoi ravir les passionnés ! Côté poissons, les carassiers (brochet, perche) et les poissons blancs (gardons, carpes) sont bien représentés et n'attendent que vous ! La pêche de la carpe de nuit est autorisée sur tout le périmètre du plan d'eau (sauf zone délimitée pour la protection d'espèces végétales).



CLIQUEZ
 IMPRIMEZ
 PÊCHEZ

www.cartedepêche.fr